



COMMUNE DE BERGERAC PROJET EDUCATIF TERRITORIAL PERIODE 2023-2027



Table des matières

A/ CONTEXTE.....	4
1) La collectivité.....	4
2) Le périmètre et le public du PEDT au 01/01/2023	4
B/ ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES EN ALSH : MODALITÉS PRATIQUES	5
1) Mode d'inscription aux activités proposées.....	5
1.1 - Pour les moins de 6 ans.....	5
1.2 - Pour les plus de 6 ans	5
2) Tarification.....	6
2.1 - Forfait annuel	6
2.2 - Horaires et tarifs pour les accueils.....	6
2.3 - Modalités d'information aux familles	6
3) Plages de la journée et/ou de la semaine consacrées aux activités périscolaires	7
C/ LES ORIENTATIONS DU PEDT	8
1) Favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement de l'enfant	8
2) Aider à la socialisation de l'enfant et favoriser une démarche citoyenne.....	8
3) Soutenir la place des parents et les aider dans l'exercice de leurs responsabilités.....	8
D/ LES ACTIONS MENÉES EN LIEN AVEC LES ORIENTATIONS.....	9
I/ En temps périscolaire : les activités culturelles, scientifiques et sportives pendant la pause méridienne en ALSH.	9
1) Organisation.....	9
2) Les Volets	9
II/ En temps périscolaire : les accueils le matin et le soir en ALSH	12
1) Les accueils ludiques du matin et du soir	12
2) Les médiations éducatives	12
III/ En temps scolaire : en partenariat avec l'éducation nationale	12
1) Participation d'éducateurs sportifs et d'animateurs culturels	12
2) Financement de classes de découverte	12
3) Partenariat avec l'IME Rosette Regain	13
IV / En temps scolaire, périscolaire et extrascolaire : des actions sociales et des aides aux familles	13
1) Les CLAS.....	13
2) Les actions « Petits Pas à l'école »	14
3) Les actions de médiation des centres sociaux.....	14
4) Les actions du Programme de Réussite Éducative (PRE)	14
V/ En temps scolaire : des actions spécifiques.....	15
1) L'école des sciences.....	15

2) L'orchestre à l'école 16

3) Médiation scolaire des musées et patrimoine 16

VI / En temps extrascolaire 19

 1) Le Conseil Municipal des Enfants 19

 2) Le Conseil Municipal des Jeunes 19

 3) L'Ecole Municipale des Sports 19

VII/ Les dispositifs d'évaluation du PEDT 20

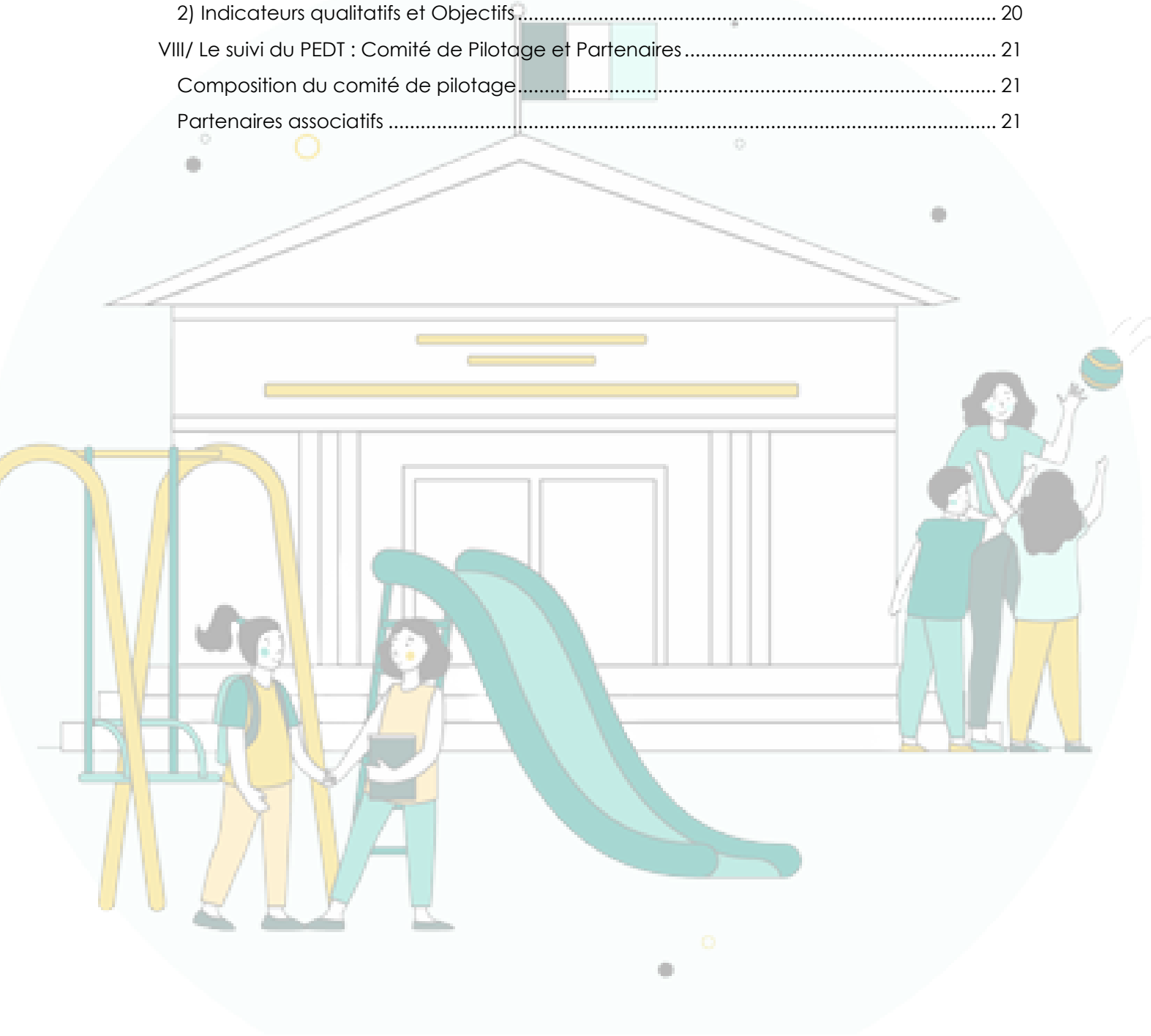
 1) Indicateurs quantitatifs 20

 2) Indicateurs qualitatifs et Objectifs 20

VIII/ Le suivi du PEDT : Comité de Pilotage et Partenaires 21

 Composition du comité de pilotage 21

 Partenaires associatifs 21



A/ CONTEXTE

1) La collectivité

Collectivité territoriale porteur du projet :Ville de BERGERAC

Maire :Jonathan PRIOLEAUD

Nom du correspondant :Ludovic DUMAS

Fonction :Responsable du Service Éducation

Adresse :19, rue Neuve d'Argenson BERGERAC

Courriel :ldumas@bergerac.fr

2) Le périmètre et le public du PEDT au 01/01/2023

Public concerné

Nombre total d'enfants : 2 274

Niveau maternelle (moins de trois ans) :53

Niveau maternelle (entre trois et cinq ans) :507

Niveau élémentaire :1 714

Les établissements

Nombre d'établissements concernés en temps périscolaire et/ou en temps scolaire (publics et privés sous contrat)

Type d'Établissement	Public	Privé
Écoles maternelles	5	0
Écoles élémentaires	4	0
Écoles primaires	4	2
TOTAL	13	2

Liste des établissements publics concernés :

- Maternelles : Gambetta, Pauline Kergomard, Suzanne Lacore, Cyrano de Bergerac, Simone Veil.
- Élémentaires : André Malraux, Jean Moulin, Cyrano de Bergerac, Simone Veil
- Primaires : Alba, Bout-des-Vergnes, René Desmaison, Edmond Rostand

Liste des établissements privés concernés (en temps scolaire uniquement) :

- Primaires : Fénelon, Saint-Jacques

Écoles et centres sociaux situés en quartier prioritaire de la ville concernés :

- Écoles moins de 6 ans : Edmond Rostand, Cyrano de Bergerac, Gambetta, Suzanne Lacore,
- Écoles plus de 6 ans : Edmond Rostand, Cyrano de Bergerac, Jean Moulin
- Centres sociaux : Jean Moulin, La Brunetière, Germaine Tillion.

B/ ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES EN ALSH : MODALITÉS PRATIQUES

1) Mode d'inscription aux activités proposées

Tous les enfants peuvent participer aux différentes activités proposées. L'inscription se fait à l'école auprès du directeur ou du directeur ALSH. Pendant la pause méridienne, les activités sont proposées par cycle en école élémentaire ou par demi-effectif en école maternelle de la façon suivante :

1.1 - Pour les moins de 6 ans

Période	Effectif	Heure Début	Heure Fin	Activités
Matin		7h30	8h45	Accueil
Midi	Demi-effectif 1	11h45	12h45	Détente et repas
		12h45	13h30	Temps d'activités périscolaires et détente
	Demi-effectif 2	11h45	12h45	Temps d'activités périscolaires et détente
		12h45	13h30	Détente et repas
Soir		16h30	18h30	Accueil, activités ludiques

1.2 - Pour les plus de 6 ans

Période	Effectif	Heure Début	Heure Fin	Activités
Matin		7h30	8h30	Accueil
Midi	Cycle 2	12h00	13h00	Détente et repas
		13h00	13h45	Temps d'activités périscolaires et détente
	Cycle 3	12h00	13h00	Temps d'activités périscolaires et détente
		13h00	13h45	Détente et repas
Soir		16h15	18h30	Accueil, médiation éducative

2) Tarification

2.1 - Forfait annuel

La tarification prend la forme d'un **forfait annuel par famille** pour les activités de la pause méridienne en écoles maternelles et élémentaires ainsi que pour les activités ludiques en écoles maternelles et la médiation éducative de 16h00 à 17h30 pour les écoles élémentaires.

Tarifs pratiqués pour l'année 2022-2023

Enfants fréquentant	BERGERAC			HORS BERGERAC		
	QF<ou=à 634	QF de 634,01 à 1123	QF>ou=à 1 123,01	QF<ou=à 634	QF de 634,01 à 1123	QF>ou=à 1 123,01
Écoles maternelles seules	6,72 €	10,03 €	13,34 €	8,37 €	11,52 €	15,05 €
Écoles élémentaires seules	11,13 €	16,70 €	22,29 €	13,95 €	19,24 €	25,09 €
Maternelles et élémentaires	11,13 €	16,70 €	22,29 €	13,95 €	19,24 €	25,09 €

2.2 - Horaires et tarifs pour les accueils

- Accueil du matin de 7h30 à 8h30 pour les écoles maternelles et élémentaires
- Accueil du soir de 16h30 à 18h30 pour les écoles maternelles de 17h30 à 18h30 pour les écoles élémentaires

Tarifs pratiqués pour l'année 2022-2023

Enfants fréquentant	BERGERAC			HORS BERGERAC		
	QF<ou=à 634	QF de 634,01 à 1123	QF>ou=à 1 123,01	QF<ou=à 634	QF de 634,01 à 1123	QF>ou=à 1 123,01
Maternelles et élémentaires	0,51 €	0,63 €	0,74 €	0,63 €	0,74 €	0,84 €

2.3 - Modalités d'information aux familles

- Dossiers d'inscription annuel donné aux familles,
- Informations délivrées par les Directeurs ALSH concernant les propositions d'activités, afin que les choix se décident en famille,
- Un temps d'information et d'échanges est réservé lors des réunions de chaque conseil d'école.

3) Plages de la journée et/ou de la semaine consacrées aux activités périscolaires

3.1 - Le matin

Un accueil ludique est proposé de 7h30 à 8h30 pour les moins de 6 ans et de 7h30 à 8h45 pour les plus de 6 ans

3.2 - La pause méridienne

Tous les enfants inscrits à l'école qu'ils soient externes ou demi-pensionnaires peuvent fréquenter les activités culturelles, scientifiques et sportives pendant la pause méridienne selon les modalités suivantes :

Par 1/2 effectif de l'école en école maternelle et par cycle en école élémentaire

Pour les moins de 6 ans :

1er groupe :

- 11h45►12h00 Détente
- 12h00►12h45 Restauration
- 12h45►13h30 Activités culturelles et sportives avec 5 minutes de retour au calme

2^e groupe :

- 11h45►12h00 Détente
- 12h00►12h45 Activités culturelles et sportives avec 5 minutes de retour au calme
- 12h45►13h30 restauration.

Pour les plus de 6 ans :

1er groupe

- 12h00►12h15 Détente
- 12h15►13h00 Restauration
- 13h00►13h45 Activités culturelles et sportives avec 5 minutes de retour au calme

2^e groupe

- 12h00►12h15 Détente
- 12h15►13h00 Activités culturelles et sportives avec 5 minutes de retour au calme
- 13h00►13h45 Restauration

3.3 - Le soir

De 16h30 à 18h30, les enfants, de moins de 6 ans, peuvent profiter d'activités ludiques, d'un coin lecture ou d'un accueil autour de jeux de société dirigé par des intervenants spécialisés.

De 16h15 à 18h30, les enfants, de plus de 6 ans, peuvent profiter de la médiation éducative (étude) dirigée par les enseignants ou par des intervenants spécialisés et ou d'un accueil autour des jeux de société.

C/ LES ORIENTATIONS DU PEDT

1) Favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement de l'enfant

L'acquisition des savoirs conditionne l'intégration sociale d'un individu.

Ces compétences se construisent au sein de différentes instances éducatives, durant les différents temps entre lesquels il convient de favoriser les liens et la complémentarité.

En effet, la qualité de l'environnement éducatif proposé à l'enfant influe largement sur son épanouissement, sa socialisation et sa réussite éducative.

Pour ce faire, il convient de :

- Maintenir le dialogue permanent avec les directeurs et directrices d'école et être présent dans les différents conseils d'école afin de soutenir et d'organiser des projets communs.
- Agir contre les « stratégies d'évitement » (choix des écoles) en favorisant un projet commun d'accès à la culture, au sport et aux savoirs pour tous, dans toutes les écoles de la ville.
- Favoriser la mixité sociale en évitant les écoles « ghetto ».
- Prendre en compte les difficultés de certains enfants et de leurs familles en positivant les actions proposées et en évitant toute stigmatisation.
- Favoriser la diversité des modes d'apprentissage et permettre l'élargissement de l'horizon culturel et éducatif.
- Contribuer à l'épanouissement des enfants en proposant des accueils de loisirs de qualité.
- Permettre une meilleure articulation entre les différents temps de vie de l'enfant.

2) Aider à la socialisation de l'enfant et favoriser une démarche citoyenne

L'accès à la citoyenneté implique le respect des autres, de la coopération, de l'entraide et le sens des responsabilités. Il nous appartient de mettre en place les conditions de participation des enfants au sein des structures éducatives, ce qui leur permettra également, en étant acteurs, de comprendre les règles et les enjeux de notre société.

Ce qui implique de :

- Développer une démarche participative.
- Découvrir et s'appropriier les lieux et les ressources de sa ville
- Éduquer au développement durable.
- Contribuer à l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté.
- Accompagner les enfants dans l'élaboration de leurs projets.
- Favoriser l'apprentissage du « vivre ensemble ».

3) Soutenir la place des parents et les aider dans l'exercice de leurs responsabilités

Il faut aujourd'hui réaffirmer les valeurs éducatives de la cellule familiale en favorisant la communication entre les différents partenaires :

- Favoriser leur implication dans la vie de l'école et des structures éducatives.
- Encourager le dialogue entre professionnels et parents.
- Favoriser et aider leurs initiatives.
- Replacer l'adulte comme porteur de valeurs éducatives.

D/ LES ACTIONS MENÉES EN LIEN AVEC LES ORIENTATIONS

I/ En temps périscolaire : les activités culturelles, scientifiques et sportives pendant la pause méridienne en ALSH.

1) Organisation

Toutes les activités sont inscrites dans les projets de chaque école. Dans chaque école un Directeur ALSH pilote les activités. Il assure le bon déroulement des activités en relation avec le directeur de l'école qui dans la majorité des cas, est aussi Directeur adjoint ALSH.

Le Directeur ALSH :

- Élabore et met en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif.
- Est garant de la qualité des projets d'animation et des activités proposées aux enfants, ainsi que de leur bien-être et de leur sécurité.
- Est responsable et coordonne l'équipe d'animation pendant la pause méridienne.
- Assure la formation de l'équipe d'animation.
- Évalue le projet pédagogique de l'année écoulée et transmet les données pour l'évaluation du Projet Éducatif du Territoire lors du comité de pilotage.
- Développe les partenariats et la communication entre l'école, la commune les familles et la collectivité en cas de problème comportemental.

Chaque jour, trois à quatre activités selon les écoles sont proposées en école maternelle dont une concernant de la diététique/citoyenneté et une en animation de cour.

En élémentaire, quatre à six activités selon les écoles par jour peuvent être proposées dont une en animation de cour.

2) Les Volets

Volet culturel

- Jeux de société/ LEGO
 - Amener les élèves à se socialiser par le biais du jeu
 - Respecter les règles et respecter les autres
 - Travailler de façon ludique des compétences et des savoirs
 - Favoriser la réflexion et la concentration pour arriver à son objectif
- Éducation musicale (chant, chorale, percussions, karaoké, éveil musical)
 - S'exprimer autrement avec les autres
 - Création musicale, découverte d'instruments, pratique vocale, concentration
 - Apprendre à écouter
 - Découverte des instruments
- Arts visuels (bricolage, land art, scrapbooking, origami, calligraphie, poterie, peinture)
 - Sensibiliser l'enfant aux différentes formes d'expression plastique
 - Favoriser la curiosité et la créativité
 - Permettre l'acquisition d'un vocabulaire spécifique
 - Sensibiliser et s'ouvrir vers d'autres formes d'expression
 - Développer le sens artistique et le respect de l'autre pour les œuvres collectives

- Théâtre
 - Permettre l'écoute, la maîtrise de l'espace, du corps et de la voix
 - Favoriser l'épanouissement des individus dans un groupe
 - Participer au développement de l'imaginaire et de la confiance en soi
- Autour du livre/Bandes dessinées/Kamishibai/Manga
 - Stimuler les échanges, la solidarité et la coopération grâce à l'approche littéraire
 - Ouvrir l'école sur l'extérieur et sur l'environnement
 - Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité
 - Avoir une approche de la littérature, échanger, coopérer
 - Percevoir la notion de réel et d'imaginaire
 - Vivre d'autres vies, d'autres expériences et se construire une culture
- Danse/Arts du cirque
 - Agir et s'exprimer avec son corps
 - Marquer le tempo corporellement et respecter les changements de tempo
 - Reproduire des formules rythmiques simples
 - Utiliser son corps et l'espace en fonction des aspects temporels et musicaux
 - Exprimer ses sentiments, ses émotions par le geste et le déplacement
 - Coopérer et respecter l'autre
- Découverte des langues étrangères /langue des signes
 - Découvrir un nouveau langage
 - Se familiariser avec une langue étrangère dans des situations ludiques
 - Augmenter sa capacité d'écoute, reproduire, s'adapter, échanger dans une autre langue
 - S'ouvrir à une culture différente
 - Découvrir un nouveau moyen d'expression par la gestuelle : concentration, calme

Volet scientifique

- Environnement/Jardinage
 - Créer des liens authentiques avec la nature et apprendre à vivre autrement
 - Faire prendre conscience des richesses et des fragilités de la nature
 - Favoriser l'apprentissage de « écocitoyenneté »
 - Aborder la gestion des déchets à travers le compostage et la saisonnalité
 - Fabriquer des petits objets à partir de matériaux recyclés
- Vidéo, photo et informatique
 - Favoriser la création autour d'un thème ainsi que le travail en équipe
 - Découvrir différentes techniques alliant informatique et la vidéo pour finaliser un projet
 - Écrire des textes et savoir les imprimer
 - Créer et diffuser un journal au sein de l'école
 - Faire du lien avec le travail effectué dans les classes autour du B2I (cycle 3)
- Ateliers scientifiques
 - Explorer le monde
 - Structurer la pensée
 - Développer l'esprit scientifique

Volet sportif

Sports collectifs et d'opposition (Tennis, basketball, football, handball, multi-sports, sports de combat)

- Travailler le respect des règles du jeu et le respect de l'adversaire
- Agir et s'exprimer avec son corps
- Favoriser la mixité
- Coopérer avec ses partenaires
- Échanger, se respecter et respecter l'autre
- Travailler sur l'esprit d'équipe et le vivre ensemble
- Avoir confiance en soi et maîtriser ses émotions

Capoeira

- Respecter des règles
- Coordonner et contrôler le corps et les sens
- Canaliser son énergie et l'utiliser à des fins artistiques
- Prendre confiance en soi
- Appréhender le regard des autres

Gymnastique/Expression corporelle/Yoga/ relaxation

- Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons
- Coopérer avec un ou plusieurs camarades
- Maîtriser la prise de risques

Volet citoyenneté

Jeux traditionnels et jeux de cour

- Travailler avec les élèves autour du respect et de la communication
- Élaborer et respecter des règles de vie commune
- Aider à l'apprentissage de l'autonomie

Activité Diététique/Citoyenneté et médiation cantine (élémentaires)

Pendant les temps de repas :

- Aider à l'apprentissage de la tenue des couverts en maternelle
- Initier au goût et à la diététique autour du repas
- Travailler l'autonomie
- Gérer les conflits

Prévention secours

- Développer la citoyenneté à travers des notions d'altruisme et de responsabilité
- Sensibiliser aux dangers domestiques, aux dangers de la rue
- Apprendre la conduite à tenir en cas d'urgence

II/ En temps périscolaire : les accueils le matin et le soir en ALSH

1) Les accueils ludiques du matin et du soir

Le matin :

- en maternelle de 7h30 à 8h45
- en élémentaire de 7h30 à 8h30

Les ALSH du matin proposent des temps de qualité autour de jeux de société ou en bibliothèque d'école. L'enfant débute sa journée autour d'activités calmes.

Le soir :

- en maternelle de 16h30 à 18h30
- en élémentaire de 16h15 à 18h30

L'accueil du soir permet à l'enfant de se détendre au travers des jeux collectifs ou individuels tant en intérieur, qu'à l'extérieur.

2) Les médiations éducatives

Elles sont prévues **le soir de 16h15 à 17h30 en école élémentaire**. Les élèves peuvent être aidés dans l'organisation de leur travail (avoir une méthodologie) et l'apprentissage des leçons. Des moyens sont mis à leur disposition (salle de classe, postes informatiques ainsi qu'à la bibliothèque de l'école).

Trois à cinq médiations éducatives sont organisées par école.

III/ En temps scolaire : en partenariat avec l'éducation nationale

1) Participation d'éducateurs sportifs et d'animateurs culturels

La ville de Bergerac propose aux écoles maternelles et élémentaires une aide dans les domaines sportifs et culturels.

En effet, de la grande section au CM2, des éducateurs sportifs et/ou des animateurs culturels interviennent pour seconder les enseignants. Le temps d'intervention des éducateurs sportifs sera conforme aux attendus de la Charte départementale éducation nationale relative aux intervenants extérieurs à l'école maternelle et élémentaire dans le Département de la Dordogne pour l'éducation physique et sportive.

2) Financement de classes de découverte

Afin de faciliter la participation de tous les enfants aux sorties culturelles, la ville finance les classes de découverte ou des journées culturelles, tous les ans selon les modalités suivantes :

- école composée de 1 à 3 classes : 230 euros
- école composée de 4 à 5 classes : 280 euros
- école composée d'au moins 6 classes : 310 euros

Ces activités sont connectées au projet éducatif, et permettent l'épanouissement des enfants : elles proposent des approches pédagogiques et ludiques par des balades guidées, des ateliers, des jeux de piste ou des carnets de bord.

3) Partenariat avec l'IME Rosette Regain

L'inclusion des enfants de l'IME Rosette en milieu ordinaire à l'élémentaire du Bout des Vergnes et à la maternelle Suzanne Lacore

Cette initiation permet de travailler sur les représentations du handicap et par ailleurs elle offre la possibilité aux enfants de disposer des équipements sportifs de l'IME (gymnase, terrains de foot et de basket, bassin aquatique).

Concernant l'IME, cela facilite le lien social à travers des échanges avec des enfants des classes « ordinaires ».

- Développer les liens avec le milieu scolaire ordinaire pour réussir l'inclusion de quelques élèves
- Développer un des axes du projet d'école : l'éducation à la différence

Deux unités d'enseignement, une à la maternelle Pauline Kergomard et l'autre à l'élémentaire Jean Moulin pour les enfants de l'IME Rosette Regain avec possibilité de participation aux temps périscolaires

Une unité d'enseignement maternelle (UEM) située au sein de l'école maternelle Pauline Kergomard a été créée à Bergerac.

Des enfants de 3 à 6 ans, atteints d'autisme ou autres troubles envahissants du comportement y sont accueillis. Ces élèves sont présents à l'école pour la même durée que l'ensemble des autres élèves de l'école. Les récréations et la restauration sont effectuées durant le même temps et dans les mêmes lieux que les élèves de la même classe d'âge. Certains d'entre eux participent aux activités périscolaires.

IV / En temps scolaire, périscolaire et extrascolaire : des actions sociales et des aides aux familles

1) Les CLAS

Les centres sociaux mettent en place diverses activités culturelles, artistiques, autour du jeu ainsi que des aides au travail scolaire en lien avec les écoles ou les collèges, destinées aux enfants de leurs quartiers respectifs.

▪ Aide méthodologique et aide aux devoirs

Les ateliers d'accompagnement à la scolarité avec des élèves de collège, constituent une première partie de l'intervention dans le cadre du CLAS.

▪ Des temps d'intervention

Des ateliers d'informations pour les parents et les jeunes sur les actions, sont organisés dans les centres sociaux ainsi que dans les établissements scolaires.

Certaines familles sont accompagnées pour la compréhension des cahiers de liaison quand il existe une problématique de compréhension de la langue française.

▪ Des temps d'échanges parents/enfants

Les centres sociaux favorisent les échanges parents/enfants lors de sorties et séjours organisés pendant les vacances scolaires.

2) Les actions « Petits Pas à l'école »

L'entrée en classe de maternelle est une étape importante dans la vie des parents et celle de leurs enfants.

Un nombre important de familles ne maîtrise pas la langue française et/ou connait des difficultés économiques et sociales.

Pendant les journées d'adaptation au mois de juin et/ou de septembre, les partenaires sociaux sont présents dans certaines écoles. Ils échangent avec les parents afin de les rassurer, de répondre à leurs questions et de présenter les services qu'ils peuvent leur proposer.

Objectif

Le but étant de faciliter la séparation et l'adaptation du jeune enfant et que les familles s'impliquent davantage.

3) Les actions de médiation des centres sociaux

Les centres sociaux travaillent durant l'année scolaire en lien avec les écoles de secteur à des actions liées à la parentalité ou à des actions d'information à destination des familles.

Le but est de :

- Travailler autour de la parentalité
- Organiser des activités autour de la lecture avec les enfants en temps extra-scolaire
- Travailler avec les parents afin de les orienter vers la « Maison des familles »
- Accompagner les sorties scolaires

4) Les actions du Programme de Réussite Éducative (PRE)

Le dispositif Programme Réussite Éducative, inscrit au sein de la politique de la ville, favorise la construction de parcours individualisés pour des enfants de 2 à 17 ans en associant leur famille.

L'analyse par les regards croisés des professionnels et institutionnels composant l'Équipe Pluridisciplinaire de Soutien, contribue à rendre effective une approche globale.

L'objectif partagé étant d'optimiser des leviers face aux obstacles sociaux, familiaux, psychologiques ou sanitaires qui s'opposent à la réussite de l'enfant.

Une médiation éducative renforcée s'est développée, en partenariat avec le Service Éducation de la Ville, dans les écoles élémentaires accueillant des enfants résidant dans les quartiers prioritaires de la Ville. De nombreux enfants sont en fragilité scolaire dès le CP. Le décrochage par rapport aux apprentissages de base constitue un indicateur clé en politique de la ville. Faire précocement levier sur l'un des obstacles à l'inclusion scolaire et sociale, constitue un enjeu majeur et une responsabilité partagée de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

▪ Modalités d'action

- Travailler en petits groupes
- Aide personnalisée avec professionnels en relation avec les enseignants
- Permettre à un groupe de 4 à 5 enfants de s'approprier les notions non comprises par une stratégie de détournement mise en place par des professionnels, en relation directe avec les enseignants
- Les familles doivent être impliquées et volontaires. Les enfants ne peuvent pas être inscrits sans la présence obligatoire des parents pour le bilan hebdomadaire.

Le travail réalisé permet une réelle progression scolaire pour beaucoup d'enfants et de jeunes au vu des bilans effectués.

• **Objectif général**

- Favoriser l'égalité des chances et une meilleure réussite scolaire
- Permettre un épanouissement scolaire pour tous, en veillant au gradient social

• **Objectifs opérationnels**

- Développer une approche spécifique et coordonnée pour les enfants les plus en fragilité scolaire
- Impliquer les familles dans la vie scolaire de l'enfant dans le cadre d'un soutien à la parentalité
- Améliorer la situation scolaire et prévenir le décrochage précoce
- Améliorer le bien-être psychologique et physique des enfants

V/ En temps scolaire : des actions spécifiques

1) L'école des sciences

Elle permet de développer la pratique des sciences par l'expérience en milieu scolaire.

Accompagnement des classes : 66 classes de cycle 1, 2, 3 et classes ULIS accompagnées (action « Accompagnateur spécifique pour la classe » anciennement ASTEP) ou accueillies à l'école des sciences durant quatre périodes (modules de 5 à 7 séances sur les objets techniques, la programmation, la biodiversité...).

Objectif : Élaboration de programmations avec les écoles de Bergerac, mise à disposition des malles et des modules : 35 malles prêtées pour des classes de cycle 1. 32 malles prêtées pour des classes de cycle 2. 29 malles prêtées pour des classes de cycle 3.

Développement professionnel des enseignants (animations pédagogiques en format 3 heures retenues au plan de formation) reposant sur des modules réalisés en alternance sur le site de Pomponne et à l'école des sciences ou dans les classes sur la pollinisation et la faune du sol.

Objectifs :

- Apprendre des langages et des algorithmes avec Beebot cycle 1/ 20 enseignants formés
- Mener des investigations au cycle 3 / 20 enseignants formés
- Étudier la biodiversité au parc de Pombonne aux cycles 2 et 3 / 25 enseignants formés et accompagnés sur site avec leur classe.

Développement de ressources pour les classes :

- Publication des modules « Langages et algorithmes avec Beebot » pour les cycles 1 et 2
- Utilisation du TNI avec les classes accueillies à l'école des sciences, propositions qui permettent aux élèves de l'utiliser et aux enseignants d'être sensibilisés aux avantages représentés par cet outil.
- Utilisation des tablettes numériques en réseau avec le TNI, dans les modules réalisés à l'école des sciences.

2) L'orchestre à l'école

Une classe « Orchestre à l'école » a été créée à l'école primaire Edmond Rostand, en élémentaire, en partenariat avec l'Union Musicale Bergeracoise pour trois ans.

Dès l'entrée en 6^e, certains élèves se sont inscrits à l'école de musique et ont pu bénéficier d'une aide, dans le cadre du PRE, pour leur inscription.

Objectifs :

- Grande curiosité des élèves pour les instruments et la volonté d'en « sortir des sons », qui servent de base à un apprentissage technique
- Découverte progressive d'un groupe de notes permettant de jouer des mélodies
- Présentation en fin d'année d'un jeu d'orchestre cohérent

3) Médiation scolaire des musées et patrimoine

Les musées de Bergerac accueillent les élèves de la maternelle au lycée et proposent :

3.1 - Ville d'Art et d'Histoire

Pour travailler sur l'architecture de la ville, de son vocabulaire dédié, de la toponymie, de la morphogénèse et de l'évolution du paysage urbain

- **Visite du centre historique de Bergerac :**
découvrons un patrimoine et ce qui peut faire « sens » dans l'espace urbain / le paysage raconte des histoires...
- **Visite « Bergerac au Moyen âge » :**
partons à la recherche des traces du Moyen Âge dans le vieux Bergerac / noms des rues, évolution du paysage urbain, architecture...
- **Visite/atelier « Bergerac et son ancien pont » :**
visite commentée et accompagnée d'un carnet de croquis pour découvrir l'histoire des ponts de Bergerac
- **Visite « L'eau dans la ville » :**
partons à la découverte du Caudeau et des anciens moulins et comparons les plans anciens et actuels / des carnets de croquis/jeux sont mis à disposition des plus petits, jeux du patrimoine bâti
- **Visite « Les Fontaines » :**
déambulation dans le centre historique à la recherche des Fontaines / livret d'accompagnement et carnet de croquis fournis
- **Visite « Le XX^e siècle » :**
déambulation historique sur les constructions et le patrimoine bâti du XX^e siècle / livret d'accompagnement fourni
- **Visite « Les Jardins Perdoux » :**
visite historique des Jardins de Monsieur Gabriel Perdoux (pépiniéristes et créateurs de ces jardins dits « à la française » de la fin du XIX^e siècle / jeux de reconnaissance des lieux
- **Visite parcours de sculptures :**
visite accompagnée de la ville à travers 1, 2, 3, 4 œuvres sculptées et installées dans la ville : « Cyrano de Bergerac » du sculpteur Varoqueaux, place de la Mirpe, « La Fontaine aux Saumons » du sculpteur Henri Redon, La Madeleine, « Cyrano de Bergerac » du sculpteur Mauro Corda, place Pélissière, « Désillusion totale » du sculpteur Daniel Hourdé, place du port / visite avec carnets de croquis fournis

- **Visite/atelier « Le paysage fluvial » :**

Croquis du « paysage fluvial » : observer, reconnaître, nommer...autant d'actions utiles à l'appropriation et à la connaissance du paysage fluvial ► [prêt dans la classe des puzzles du plan Faisandier](#)

- **Visite/atelier « Faune et Flore » :**

rendez-vous place Barbacane, le long de la Dordogne. 4 ateliers proposés :

- Lecture du paysage fluvial (plan à légender),
- Reconnaissance de la flore des bords de la Dordogne,
- Reconnaissance de la faune des bords de la Dordogne,
- Modelage sur place d'une gabarre en argile.

► [prêt dans la classe des puzzles du plan Faisandier](#)

- **Visite/atelier « Sur les traces de Ricou » :**

visite de l'ancien port comme écho au livre de Thalie de Molène, Ricou et la rivière/ livret thématique et prêt dans la classe de l'édition de poche/Jeunesse de Ricou et la rivière de Thalie de Molène

- **Visite/atelier « Le Barrage de Bergerac » :**

découverte d'un milieu et appropriation du paysage fluvial par la réalisation d'affiches sur les thèmes : Le Caudeau – Le barrage hydroélectrique – La pollution – La pêche – La maison de l'éclusier

- **Visite/atelier « Bergerac : ses Quais, son Port » :**

observation et appropriation du paysage fluvial par :

- L'histoire de la Dordogne-Raconter la légende du dragon Coulobre (blason de la ville)
- Observer l'échelle des crues, sa ripisylve, ses ennemis, la pollution
- la vie de la rivière (faune et flore) : visite en gabarre
- la construction du bateau : reconstitution en maquettes cartonnées

► [coupe et croquis à reconstituer ou à créer, carnets de croquis fournis](#)

3.2 - Le musée du Tabac

Pour découvrir un espace muséal, ses fonctions, ses collections dédiées à l'histoire d'une plante qui voyagea de par les mers, depuis le XV^{ème} siècle.

C'est un musée de France qui est installé dans la Maison Peyrarède (hôtel particulier bâti en 1604). Il représente la plante du « tabac » comme objet social et culturel, à travers les âges et les beaux-arts.

- **Visite découverte « Bienvenue au musée » :**

questions/réponses : « Mais qu'est-ce qu'un musée ? Que signifie le mot musée ? Et pourquoi y vient-on ? Qui sont les gens qui y travaillent ?... »

Racontons l'histoire d'une plante appelée « tabac » découverte chez les Indiens d'Amérique :

- [visite commentée des collections](#)
- [film pédagogique sur la découverte du tabac](#)
- [quiz « Des plantes du Nouveau Monde »](#)

- **Visite/atelier « Le Portrait » : découvrir et expérimenter :**

- portraits en terre
- dessins au fusain
- croquis sur chevalet
- jouer avec les puzzles du musée

► livrets d'accompagnement à la visite

- **Visite/atelier « La Nature Morte » :**

familiarisation d'un genre pictural par l'observation des tableaux du musée :

- nature-morte en modelage d'argile
- dessins au fusain
- croquis sur chevalet
- jouer avec les puzzles du musée

► livrets d'accompagnement à la visite

- **Visite/atelier « Le mois sans tabac » :**

visite contée de l'histoire de la plante et d'autres plantes ramenées en Europe par les explorateurs.

► support à la visite d'un choix d'albums en concertation avec l'enseignant.

- **Visite/atelier « Si le musée m'était conté » :**

visite-découverte avec le support d'un album en littérature jeunesse

3.3 - Dordonha

Pour admirer la donation d'un sculpteur à la Ville de Bergerac en 2004 : 56 sculptures en bronze sont abritées dans les caves restaurées de l'ancien presbytère de l'église Saint-Jacques : Le musée Costi

- **Visite découverte : racontons l'histoire d'un artiste sculpteur (1906-2004) qui fit don à la ville de sculptures en bronze**

- Quelle est cette maison-musée ?
- Étudions ensemble le musée-musique
- Découvrez la technique du bronze à la « cire perdue »

- **Visite/atelier « Le Portrait » :**

découvrir et expérimenter

► livrets d'accompagnement à la visite pour apprendre à dessiner un portrait, un buste, un portrait en pied et un nu d'après un modèle sculpté

- **Visite/atelier « L'esquisse » :**

familiarisation au travail de « L'esquisse » : phase de préparation au travail artistique. Il est indispensable et parfois aussi beau que la réalisation finale (peinture, sculpture ou installation).

► livrets d'accompagnement à la visite

- **Visite/atelier « Le modelage » :**

livrets d'accompagnement et visite atelier accompagnée pour apprendre à modeler l'argile pour faire un buste.

Le reste de l'exposition permanente de Dordonha qui sera inauguré le 23 juin 2023 fera l'objet de médiations scolaires dont les supports sont en cours d'élaboration.

VI / En temps extrascolaire

Le Conseil Municipal des Enfants est le premier dispositif de participation des enfants à la vie de la cité dont l'expérience est reconnue dans de nombreuses villes.

C'est un espace privilégié où les enfants peuvent exprimer leurs avis, leurs attentes aux côtés d'adultes élus et/ou professionnels. C'est une instance consultative de réflexions, de propositions et de conseils. Les élus qui y siègent sont chargés de représenter tous les enfants ou jeunes de la commune.

1) Le Conseil Municipal des Enfants

Il permet :

- d'avoir une démarche citoyenneté
- de faire le lien entre l'école et la vie de la commune
- de faire l'expérience pratique du fonctionnement démocratique
- de faire partie d'une instance reconnue
- de travailler sur des projets et de les transmettre dans les classes
- de développer le sens de l'intérêt général
- de devenir acteur de la vie de la cité

2) Le Conseil Municipal des Jeunes

Il a pour objectifs :

- de faire partie d'une instance reconnue
- de faire l'expérience pratique du fonctionnement démocratique
- de développer le sens de l'intérêt général
- de devenir acteur de la vie de la cité
- de créer un autre type de relations avec le monde des adultes, dans lequel ils puissent être reconnus comme des partenaires
- de développer un mode de dialogue entre les jeunes et les élus

3) L'Ecole Municipale des Sports

L'école municipale des sports a pour objectif de faire découvrir aux enfants, des activités sportives variées pour une initiation à différentes disciplines, dans un but non compétitif, en toute sécurité (encadrement par des éducateurs municipaux), les mercredis après-midi de 14h00 à 17h00. Elle s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans scolarisés à Bergerac,

Le projet éducatif a pour objectifs :

- Offrir un service public sportif de proximité qui répond aux besoins de la population
- Favoriser l'initiation et l'éducation sportive
- Découvrir différentes activités sportives
- Favoriser l'intégration et la mixité des populations par le sport
- Créer des passerelles entre le tissu sportif du territoire et notre structure
- Développer l'apprentissage du vivre ensemble et favoriser l'intégration dans les structures et clubs locaux
- Développer pour les enfants (6-11 ans) les capacités motrices, afin de devenir un citoyen autonome, solidaire et responsable

VII/ Les dispositifs d'évaluation du PEDT

Périodicité : Bilan annuel

Indicateurs retenus (répondant aux objectifs visés) :

1) Indicateurs quantitatifs

- Nombre de participants
- Fréquentation des enfants aux différents temps périscolaires
- Répartition des enfants par activité
- Évolution du nombre d'enfants durant plusieurs années, etc.

2) Indicateurs qualitatifs et Objectifs

2.1 - Indicateurs de réussite des objectifs stratégiques

- Diminution des comportements violents
- Engouement des enfants pour les activités
- Hausse de la participation des enfants

2.2 - Objectifs ciblés

- Savoir utiliser et respecter des règles
- Apprendre à se contrôler
- Susciter le plaisir de l'enfant dans les activités
- Aider à la prise de parole et à l'expression
- Favoriser un retour au calme en classe dans de bonnes conditions
- Démocratiser, permettre l'accès à des activités sportives et culturelles
- Intégrer tous les enfants des classes ordinaires ou spécifiques
- Apprendre à respecter l'autre
- Réduire les comportements violents
- Utilisation et élargissement des règles de vie collectives
- Favoriser l'engouement pour les activités
- Favoriser la participation des familles

2.3 - Objectifs stratégiques territoriaux

- Démocratiser et permettre l'accès à des activités sportives et culturelles
- Permettre l'accès des pratiques à certains publics
- Mutualiser les moyens
- Favoriser la diversification des modes d'apprentissage
- Faciliter la mixité filles/garçons dans toutes les activités
- Diversifier l'offre des modes d'apprentissage
- Ouvrir l'école sur son environnement

VIII/ Le suivi du PEDT : Comité de Pilotage et Partenaires

Ces activités proposées sont :

- en articulation avec le projet d'école
- en articulation éventuelle avec les activités extra-scolaires
- en articulation éventuelle avec les activités périscolaires

Un suivi régulier sur site est établi en lien avec les acteurs en temps périscolaire. Le comité de pilotage se réunira une fois par an. Toute modification fera l'objet d'un avenant.

Composition du comité de pilotage

- Monsieur le Maire de Bergerac et/ou l'adjointe déléguée à l'éducation
- Monsieur le Préfet de la Dordogne - Monsieur le Sous-préfet de la Dordogne
- Monsieur le Directeur du Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports de la Dordogne ou son représentant
- Madame le DASEN de la Dordogne ou son représentant
- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale ou son représentant
- Le président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise ou son représentant
- Un représentant des actions éducatives
- Représentant des Directeurs ALSH
- Représentants des parents d'élèves
- Représentants des associations partenaires

Partenaires associatifs

- Association BASE
- Association BERGERAC PERIGORD POURPRE HANDBALL
- Association LA GARGOUILLE
- Association POWER SIAM
- Association SENZALA DO PÉRIGORD
- Association TROUBADOUR
- Association UNION SPORTIVE BERGERACOISE BASKET
- Association UNION SPORTIVE LA CATTE FOOTBALL

Coordination du projet assurée par :

- Jonathan PRIOLEAUD Maire
- Marie-Lise POTRON adjointe déléguée à l'éducation

Responsable pédagogique :

Nom et prénom : Ludovic DUMAS

Fonction : Responsable du Service Éducation

Adresse : 19, rue Neuve d'Argenson- 24 100 BERGERAC

Téléphone : 05 53 74 66 51

Courriel : ldumas@bergerac.fr

Signataire du projet :

Jonathan PRIOLEAUD
Maire de Bergerac

Envoyé en préfecture le 10/05/2023

Reçu en préfecture le 10/05/2023

Publié le 10/05/2023

ID : 024-212400378-20230504-D20230045-DE



Hôtel de ville | 19, Rue Neuve d'Argenson | 24 100 BERGERAC | 05 53 74 66 50
Site Internet : www.bergerac.fr | education@bergerac.fr